

**LA PRÉSIDENTE :**

985

D'accord. Est-ce que ça va? Alors, je vous remercie sincèrement tous les deux de votre passage devant nous.

**M. DANIEL DURANLEAU :**

990

Merci à vous.

**LA PRÉSIDENTE :**

995

Bonne continuation. Nous allons entendre dans quelques minutes notre prochain duo de représentants.

Alors nous recevons maintenant deux représentants de Québec solidaire, monsieur Guillaume Cliche-Rivard et madame Manon Massé. Vous avez 10 minutes, comme chacun, alors nous vous écoutons.

1000

**M. GUILLAUME CLICHE-RIVARD, député, Québec solidaire :**

1005

Merci beaucoup et bonsoir tout le monde, très heureux d'être là. Puis on tient à remercier évidemment les commissaires, l'OCPM, la Ville, évidemment, ainsi que... On est accompagnés de Rodrigue [inaudible] et Émilie-Cloé Laliberté qui ont permis la recherche et la rédaction. Donc on veut les remercier également.

1010

Écoutez, il est évident que la question de l'itinérance, c'est la question de la cohabitation dans notre métropole, mais maintenant, un peu partout au Québec, c'est une question de plus en plus épineuse. Et la recherche de cet équilibre est de plus en plus difficile. Évidemment que nous, on s'adresse à la Ville en tant qu'élus à l'Assemblée nationale du Québec dans sa perspective d'exercer un levier dans son pouvoir de négociation, dans son pouvoir de levier, envers le

1015 gouvernement du Québec pour aller chercher les fonds nécessaires pour permettre une meilleure cohabitation.

Essentiellement, le message que nous, on livre, c'est que moins il y aura de ressources, plus la cohabitation sera difficile dans nos quartiers, et inversement, plus il y aura de ressources et plus la cohabitation sera facile.

1020 Les organismes doivent davantage être compris comme étant la solution et non la cause des tensions sociales. Et si on comprend ça, qu'ils sont la solution et non pas le problème, là, si nos citoyens arrivent à comprendre ça, je pense qu'on aura un grand bout de chemin de fait.

1025 Évidemment, Manon Massé et moi allons continuer de mettre l'accent malheureux sur la déresponsabilisation de nos gouvernements provinciaux et fédéraux successifs face à leurs obligations fondamentales.

1030 Il est évident que l'intersection des crises du logement, de la santé mentale, de la toxicité des substances ainsi que l'accroissement des inégalités sociales et de la pauvreté sont responsables de la situation que nous vivons actuellement.

1035 On a quelques éléments dont on veut traiter avec vous aujourd'hui, dans le peu de temps qu'on a, mais un de ces éléments-là, qui nous touche particulièrement, nous, ce sont les enjeux de concentration. Vous en avez discuté un petit peu tout à l'heure, mais force est de constater... puis on a fourni une carte en page 4 de notre mémoire, qu'une grande majorité des ressources en situation d'itinérance sont concentrées au sud de la rue Ontario et à proximité de la rue Notre-Dame.

1040 Et nous, on est capable de vous en parler, en tant qu'élu de Saint-Henri-Sainte-Anne, notamment, Manon comme élue, évidemment, ici dans Sainte-Marie-Saint-Jacques et notre collègue Alexandre Leduc, évidemment un petit peu plus vers Hochelaga-Maisonneuve où finalement, on se rend compte que les personnes en situation d'itinérance un peu partout sur l'île de Montréal vont chercher les ressources au Sud, ce qui n'est pas sans causer de difficultés liées à la concentration des besoins vers le Sud, alors que des gens qui sont issus du Nord, des quartiers

1045 du Nord, devraient pouvoir rester dans leur communauté, devraient pouvoir être à proximité de leur CLSC, de leur travailleuse sociale, de leur banque alimentaire, ce qui leur favoriserait ou leur permettrait de bien plus grande capacité de remobilisation que de devoir se déplacer vers le Sud pour aller chercher des ressources.

1050 Et moi, je fais l'exemple de la maison Benoît-Labre dans Saint-Henri, qui est seule à œuvrer presque depuis la fermeture du SDS Gordon à l'ensemble du grand Sud-ouest et plus encore des gens de Dorval, Lachine, Lasalle, Verdun, Côte-des-Neiges, évidemment, tout Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, la Petite-Bourgogne...

1055 Tout le monde descend vers Saint-Henri-Sainte-Anne, vers la maison Benoît-Labre, qui est, évidemment, surchargée par rapport à ses capacités, par rapport à son habitude, par rapport à ce qu'elle reçoit normalement et ce qu'elle devrait recevoir comme besoin ou comme type de citoyens ou comme nombre de citoyens.

1060 Évidemment, l'accessibilité des ressources joue un autre rôle, aussi. Quelques ressources existent au Nord, mais ne sont pas si facilement accessibles que ça, je pense notamment à Ricochet, qui est très proche de l'eau, à Pierrefonds, ce n'est pas si évident que ça d'accès pour quelqu'un qui se situerait dans l'Est de la ville évidemment, ou au Nord de la ville.

1065 Je peux penser notamment à L'amour est en action qui se retrouve également au Nord avec des lignes finalement d'autobus et de métro qui font en sorte que c'est beaucoup plus facile de descendre au Sud, même si on a une ressource à semi-proximité. Alors je pense qu'il va falloir qu'on réfléchisse davantage.

1070 Et le dernier élément que moi, je veux discuter avec vous, c'est l'élément de découverte de services, dont deux éléments, notamment les horaires. Donc, on a des organismes qui ferment, par exemple des centres de jour qui vont fermer à 15 h l'après-midi, alors que d'autres sources analogues ou à proximité, de nuit, vont ouvrir à 19 h, à 20 h le soir.

1075 Ce qui fait en sorte qu'on a dans des moments de concentration importante où les autres  
citoyens investissent davantage les lieux publics, des éléments de friction et des éléments de  
problématique. Alors que si le centre de jour était prolongé jusqu'à l'ouverture du refuge de nuit, par  
exemple, analogue, que j'appelle, ou correspondant, on aurait des situations plus faciles, et moi je  
donne l'exemple, justement, encore une fois, dans Saint-Henri, de Résilience, qui descend, qui  
1080 ferme beaucoup plus tôt que Mitshuap qui va ouvrir de nuit. Et donc, il y a des gens qui vont se  
trouver à chercher, errer, et chercher de la chaleur, de la proximité, des ressources beaucoup plus  
proches. Et, pendant ce temps-là, on va avoir ces problématiques-là.

1085 Et je fais, en terminant, le même parallèle avec week-end et semaine. Il y a plusieurs  
ressources de centres de jour, puis je les nomme dans le mémoire, qui sont fermées le week-end  
alors que ça permettrait une bien meilleure cohabitation si on pouvait les avoir ouverts sept jours  
sur sept.

**Mme MANON MASSÉ, députée, Québec solidaire :**

1090 Alors cette question de découverte et de déconcentration, elle est centrale. Et ça parle  
des communautés. Alors je pense que tout un autre aspect qu'on voulait porter à votre attention,  
c'est la dimension, que d'ailleurs les précédentes personnes sont intervenues, c'est la question des  
communautés.

1095 Quand mon collègue vous dit, bien, les gens se déplacent. Les gens qui se retrouvent en  
situation d'itinérance avaient un lieu où ils habitaient, un milieu de vie, avec leurs ressources. Alors  
quand ils doivent se déplacer, ils se coupent d'un lieu, ils se coupent de leur communauté, ils se  
coupent des relations qu'ils ont avec le dépanneur, avec... Et on les force donc à se retrouver dans  
1100 une communauté qui n'est pas la leur. Oui, les services sont là, mais ce n'est pas juste des services,  
l'itinérance. On va passer à travers ça si on se met main dans la main, tout le monde.

1105 Et dans ce sens-là, on l'a bien compris dans les expériences antérieures, que c'est essentiel  
de créer des espaces de dialogue où l'ensemble des citoyens, qu'ils aient un toit sur la tête ou non,  
soient en mesure de pouvoir venir s'exprimer, venir, partager leurs inquiétudes, venir questionner

la réalité, venir comprendre, ensemble, c'est quoi la réalité de l'itinérance? Ce n'est probablement pas juste la personne qu'on voit en situation d'itinérance, c'est plus complexe.

1110 Alors ces lieux-là, bien, c'est extraordinaire, au Québec, vous le savez, on est créatifs et créatives. Il y a des expériences qui se sont développées et je pense notamment à l'Engrenage à Saint-Roch, à Québec, qui, à travers une démarche citoyenne comme ça, parce que Saint-Roch, c'est aussi un haut lieu où les personnes en situation d'itinérance se trouvent à Québec, où cette démarche citoyenne là a créé des assemblées publiques où les gens pouvaient venir questionner, réfléchir ensemble, rencontrer des personnes en situation d'itinérance pour pouvoir échanger et  
1115 aussi se poser la question, mais qu'est-ce qu'on peut faire comme concitoyen pour faire en sorte... parce que souvent c'est ça qu'ils nous disent, on trouve ça inhumain, ce que vivent ces gens-là, comment ça se fait qu'on est rendu là au Québec?

1120 Alors ces démarches-là de communauté, comme l'Engrenage le fait, comme ici même dans ma circonscription, la Corporation de développement communautaire, la CDC Centre-Sud qui est justement en train de développer un projet pilote pour améliorer le climat entre les organismes qui interviennent avec les personnes en situation d'itinérance et l'ensemble des citoyens, qu'ils aient un toit sur la tête ou non.

1125 Et l'idée, c'est de créer un petit kit d'outils qui va pouvoir être utile un peu partout, en s'appuyant sur l'expérience d'Engrenage dans Saint-Roch, qui va pouvoir être reproduit, et pas plus tard que tantôt, je jaisais avec des gens de Saint-Henri, de la Table de quartier, qui disaient, oh, c'est intéressant, parce que l'enjeu de la cohabitation, ça concerne tout le monde.

1130 Et ça concerne aussi les gens qui la vivent, hein? Ça a été nommé plus tôt, comment, quand ça sort médiatiquement, on entend une voix, mais on n'entend pas l'autre? Et si on veut s'accueillir dans notre communauté, accueillir nos concitoyens qui vivent cette étape en itinérance, bien, il faut être capable de s'asseoir et de dialoguer. Puis il faut aider les groupes communautaires qui, eux autres, leur première job, c'est de s'occuper d'offrir des services à ces gens-là, pas de défendre  
1135 l'existence même de cette ressource.

Parce que vous le savez que la crise de l'itinérance, c'est une crise de santé publique, alors c'est quelque chose qu'on a à prendre collectivement. On a pris collectivement ensemble la COVID, bien, la crise de l'itinérance, on devrait être capables aussi de la prendre collectivement.

1140

Je ne veux pas terminer sans vous parler de valorisation des expériences positives vécues par les personnes en situation d'itinérance. Par exemple ici, dans ma circonscription, le groupe Tapage, qui permet à des personnes en situation d'exclusion de pouvoir rendre service à la communauté. La Maison du Père, aussi, elle a un projet avec la SDC du Village.

1145

Et ça change le monde d'être en contact direct et de pouvoir échanger et de pouvoir poser des questions. Et pour les gens qui contribuent à embellir la rue, rendre service aux commerçants, bien, ça fait que le monde crée des liens et ça, bien, ça nous aide collectivement, à faire communauté.

1150

Je dirais qu'on termine avec trois grandes recommandations qui s'adressent... en fait, on veut inviter la Ville à faire cheminer ces recommandations au gouvernement du Québec. Nous allons être là pour les accueillir et les pousser encore plus fort.

1155

Donc, ouvrir des nouvelles ressources avec soutien communautaire dans l'ensemble des arrondissements. Prévenir et contrer toute découverte de service en assurant un financement suffisant et récurrent, et assurer une équité en matière d'accès aux services. Ça, c'est fondamental, c'est les ressources.

1160

Prévoir la création d'espaces de dialogue citoyen neutres et indépendants – je vous ai parlé de l'exemple du Centre-Sud – appartenant aux citoyens pour permettre une mobilisation, le partage en amont des projets, mais aussi tout au long de la vie, de l'implantation de ces projets-là, et voire même par après.

1165

C'est une question de cohabitation. Il faut l'expérimenter, il faut en parler. Et finalement, bien sûr, valoriser les expériences et reconnaître l'expertise extraordinaire du milieu communautaire au Québec.

**LA PRÉSIDENTE :**

1170           Merci beaucoup à vous deux. Très clair. Mon collègue Denis Leclerc a une question pour vous.

**M. DENIS LECLERC :**

1175           Bonjour à vous deux. Vous avez un petit peu abordé, répondu en partie, en soulignant que la Ville, vous souhaitez qu'elle soit porteuse de messages auprès des instances gouvernementales fédérales et surtout provinciales, donc ça, ça va, mais... qu'est-ce qui revient quand même à la Ville au niveau des actions puis des interventions sur l'itinérance, qui est plus du domaine soit directement municipal ou en tout cas qui peut... des responsabilités qui peuvent se partager?

1180

**Mme MANON MASSÉ :**

1185           Bien, je peux y aller. Regardez, tantôt, on vous parlait d'installations sanitaires. Ce n'est pas Québec qui va faire ça. Quand on parle de logement social, oui, Québec, il faut qu'il mette le *cash*, mais il faut que les villes soient parties prenantes pour l'atterrissage de ces affaires-là. Quand on parle d'installations sanitaires, j'inclusais aussi, vous l'entendez bien, ramasser les vidanges, etc.

1190           Les politiques par rapport au démantèlement, je sais que ça ne fait pas partie de votre mandat, mais c'est majeur. C'est majeur, hein? Je reprends les paroles de Robert, mettre dehors le monde dehors, c'est comme... il y a un non-sens.

1195           Oui, je pense que les municipalités ont un rôle à jouer. Avec une approche solidaire. Moi, je retiens, je ne l'avais pas entendu cet après-midi. C'est vrai qu'il faut développer une approche solidaire, moins sécuritaire. Par exemple, la tendance actuellement de la Ville de prendre des ententes avec des entreprises privées comme Sirco ou Cohab, qui sont, en fait... qui disent clairement : « nous, ce qu'on fait, c'est de la répression ». Bien, là, *come on*. Ce n'est pas de même qu'on veut, au Québec, relever le défi. Donc, oui, la municipalité a un rôle à jouer.

**M. DENIS LECLERC :**

1200

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1205

On en est persuadés, que la municipalité a des choses à faire. Moi, je voudrais attirer votre attention en page 3 de votre mémoire, vous dites que oui, il faudrait vraiment avoir un réel réseau de ressources et de services sous le leadership de la santé publique. Et me je suis demandé pourquoi? Et la phrase se continue, permettant d'amoindrir les tensions de cohabitation quotidienne à Montréal. Est-ce que vous pouvez m'expliquer ça, s'il vous plaît?

1210

**M. GUILLAUME CLICHE-RIVARD :**

1215

Tout à fait. Écoutez, le constat qu'on fait, c'est que la santé publique, qui est très rapide à responsabiliser exclusivement le communautaire pour la gestion et le développement de ressources à Montréal et ailleurs en matière d'itinérance, alors que la santé publique, dans une crise humanitaire, devrait jouer un rôle primordial et fondamental. En développer, des refuges, en développer, des ressources, des places et de facto donc réduire lesdites pressions sociales.

1220

Manon et moi, on fait souvent l'exemple de la pandémie. En pandémie, on s'est mobilisés, la santé publique s'est mobilisée, elle a réservé des locaux, elle a enligné des postes de vaccination, elle a embauché des gens et on a réglé... en tout cas, pas réglé, mais on a vécu une crise où la santé publique était proactive.

1225

Comment se fait-il que 100 % de la responsabilisation, de la gestion, du développement, la santé publique la délègue, avec un leadership souvent tendu, là, où la reddition de comptes devient plus souvent au cœur que l'appui, pour certains, là, je ne vais pas me faire porte-étendard de l'ensemble, mais pour certains, alors qu'elle devrait être celle qui développe ces ressources-là. En partenariat, évidemment, avec le communautaire qui fait un travail absolument inouï et extraordinaire. Mais le communautaire est déjà à bout de ressources, ils vous l'ont partagé. Le

1230 financement de la mission n'est pas du tout suffisant et on leur demande à chaque appel de service d'offrir 5, 10, 15, 20 lits supplémentaires alors qu'on sait tous et toutes que c'est par centaines qu'il faudrait qu'on ouvre des refuges.

**Mme MANON MASSÉ :**

1235

Je donne un autre exemple, madame Émond. Les sites d'injection supervisée, ça semble poser problème. Je pense que le RAPSIM est bien venu nous expliquer que c'est un des outils qu'on a pour, justement, aider à la cohabitation. Mais quand des exemples comme Benoît-Labre arrivent, comment ça se fait que la santé publique n'est pas dans la rue pour aller défendre le site d'injection supervisée? C'est une question de santé publique. Ce n'est pas des drogués qui s'en vont se piquer dans une piquerie, là. C'est un autre exemple que la santé publique doit être là aussi dans le sens que Guillaume amenait, mais aussi d'être là comme bouclier face au vent très fort que vivent les groupes communautaires à présent.

1240

1245

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous aimeriez que la santé publique du Québec soit vraiment... exerce un leadership beaucoup plus que ce qu'actuellement, le ministère de la Santé et des Services sociaux lui accorde? Parce que nous, ce qu'on comprend, c'est que c'est vraiment autour des CIUSSS que les rôles et les responsabilités en itinérance sont répartis, et que ce qu'on donne à la santé publique... Ça m'a étonnée, surtout dans l'implantation d'une série de ressources. Mais on vous a bien entendu.

1250

**Mme MANON MASSÉ :**

1255

On veut qu'ils jouent un rôle. En fait, on veut que ce soit pris comme étant un enjeu de santé publique.

**LA PRÉSIDENTE :**

1260

D'accord.

**Mme MANON MASSÉ :**

Ce qu'il n'est pas présentement.

1265 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Judy Gold?

1270 **Mme JUDY GOLD :**

1275 Oui, vous avez mentionné des exemples de cohabitation positive, à Saint-Roch, par exemple. Néanmoins, à votre avis, si on ne s'attaque pas au fond du problème, aux sources du problème de l'itinérance, c'est-à-dire le manque de logement, le manque de services de santé, la pauvreté, est ce que la cohabitation harmonieuse à l'échelle de la ville peut vraiment exister, compte tenu du contexte sociopolitique d'aujourd'hui.

**M. GUILLAUME CLICHE-RIVARD :**

1280 Vous avez raison. On connaît les statistiques du nombre de gens qui se retrouvent malheureusement en situation d'itinérance. Au dernier recensement, on tournait autour du tiers. Ce sont des gens qui ont été expulsés de leur logement. Et là on va faire l'objet où le TAL a annoncé un 6 % de taux d'augmentation de loyer. Je veux dire... Ça a juste, comme, aucun sens.

1285 Et combien de gens... 6 %, là, sur un loyer, ça peut être 120 piastres par mois de plus, facilement. Ce sont des gens qui vont se retrouver à être incapables de le payer et donc la prévention avec un chèque d'aide sociale de un, qui permet de payer une chambre ou un appartement va nous aider, du logement social hors marché communautaire, avec le soutien sociocommunautaire nécessaire, va nous permettre, en prévention. Des services de santé mentale accessibles vont permettre à ce que les gens reçoivent les services nécessaires qui leur permettront  
1290 de rester en logement. Et là, on est en prévention seulement avec du logement suffisant.

Mais après, il faut aussi qu'il y ait une sortie, et la sortie de l'itinérance, elle non plus, elle n'est pas couverte de manière suffisante. Le gouvernement du Québec annonçait 500 unités de logement aux derniers états généraux. Il n'y avait aucun dollar de promis en soutien communautaire pour ces 500 places.

1295

Les refuges, les organismes nous le disent : ils ne sont pas un parc de gestion immobilier, ce n'est pas ça la réintégration au logement. Il faut prévoir les fonds nécessaires, il faut prévoir les fonds suffisants pour que ça marche. Il faut donner de l'accompagnement et pour l'instant, le gouvernement a encore annoncé des logements sans prévoir un dollar en amont sur l'accompagnement de la part des organismes. Mais ça ne marchera pas et on va être continuellement pris à éteindre des feux et on ne s'en sortira jamais si les fonds en prévention et en sortie de crise ne sont pas là eux aussi.

1300

**LA PRÉSIDENTE :**

1305

Ma collègue, c'était, est-ce que dans la situation actuelle, on rêve de demander une cohabitation sociale harmonieuse avec des implantations de ressources?

**M. GUILLAUME CLICHE-RIVARD :**

1310

Non.

**Mme JUDY GOLD :**

1315

C'est ça qui est la question.

**Mme MANON MASSÉ :**

1320

Ce n'est pas utopique. Il s'en produit régulièrement. Mais ce qu'il faut, au-delà de la prévention dont on vient de parler, c'est... Ce qu'on en comprend, c'est qu'il faut créer ces espaces de dialogue là. Les gens qui sont heurtés par la présence et qui veulent... comme on parle de

problème de cohabitation, si on peut dire ainsi, je veux dire, leurs préoccupations sont justes, sont sincères, on ne peut pas les nier, il faut en tenir compte.

1325 Mais c'est dans le dialogue. Ces gens-là, ils ne savent peut-être pas que la personne qu'ils croisent tous les matins, elle était journaliste à Radio-Canada il y a un an et demi. Ils pensent que je ne sais pas quoi, puis on part dans je ne sais pas quoi parce qu'on a des préjugements, tout le monde. Moi, j'en ai, on a tous.

1330 Alors c'est pour ça que nous, on croit, à Québec solidaire, que d'avoir... parce que la crise, elle est rendue là où elle est rendue, d'avoir des espaces d'échange, de partage, qui permettent à la population d'amener leurs préoccupations. Des endroits d'échange, j'ai oublié de vous dire, animés par des groupes neutres, donc, qui n'ont pas pas la charge déjà de s'occuper des personnes, itinérantes ou quoi que ce soit, on pense aux tables de quartier, qui permettent ce  
1335 dialogue, qui permettent de réfléchir ensemble. Comment ça se fait que je suis arrivé dans le quartier il y a dix ans, il n'y en avait pas autant? Ça serait le fun qu'on comprenne, il ne faut pas juste dire qu'il y en a trop. Comment ça fait qu'on est rendu là? Et c'est là que ces lieux d'échange, à notre sens, permettent d'atterrir des projets de façon beaucoup plus harmonieuse.

1340 Et mon autre petit bout, je reviens. Si c'est un problème de santé publique, je pense qu'on va toucher le monde autrement parce que pour le moment, il y a le préjugé que les gens dans la rue... je n'ai pas besoin de le dire, vous le savez autant que moi, hein.

**LA PRÉSIDENTE :**

1345 Avant de vous dire merci, quelqu'un, cet après-midi, a dit cette phrase : l'itinérance, ce n'est pas uniquement une question de lieu, c'est une question de lien. Et j'ai trouvé ça pas mal beau. Vous aussi visiblement.

1350 Alors merci à vous deux d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer. Et puis mesdames, messieurs, nous allons prendre une pause de 15 minutes et revenir vers 20 h 45. Merci.

**Mme MANON MASSÉ :**

1355

Merci à vous.

1360

---

**PAUSE**

---

**LA PRÉSIDENTE :**

1365

Nous reprenons la séance d'audition des opinions avec la présentation de la direction régionale de la santé publique de Montréal, avec la présence de madame Imane Cheriet. Je vais vous laisser vous présenter, madame Cheriet, et dire que vous avez un collègue en ligne qui vous accompagne.

1370

**Mme IMANE CHERIET, médecin spécialiste, direction régionale de santé publique de Montréal :**

1375

Parfait, donc bonsoir, Imane Cheriet, je suis médecin spécialiste en santé publique à la direction régionale de santé publique de Montréal, la DRSP. Je travaille depuis un an et quelques, à peu près, dans les dossiers de la prévention de l'itinérance et aussi de l'équité en santé autochtone. Je suis accompagnée de monsieur Simon Tessier qui est en visioconférence. Je vais laisser se présenter.

1380

**M. SIMON TESSIER, conseiller cadre, direction régionale de santé publique :**

Oui, bonjour, je suis Simon Tessier. Je suis conseiller cadre sur les politiques et partenaires stratégiques à la direction de santé publique. Alors j'accompagne docteur Cheriet dans ce dossier.